

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 27

N° ordre : DE-26-03

N° ordre dans la séance :
DE-27012026-03

Date de la convocation :
21/01/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylviane GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Marc GUILLAND, Marc MEO, Sylvain BOIS (procuration à Jean-Marc DUPONT), Thierry DEHAY, Mélisande MACONE, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Christelle MARCHAND (procuration à Anne-Laure PETITE)

Secrétaire de séance : Katerina CHAPMAN

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Monsieur Claude FELCI, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal qu'après de nombreuses années consacrées à des études préalables et aux acquisitions foncières, la Commune de Culoz-Béon est maintenant engagée dans la phase opérationnelle de l'opération d'aménagement de son centre-ville, comportant deux volets :

- L'aménagement des espaces publics de la place de la Mairie et de la place Louis Mathieu.
- L'opération immobilière de la place Louis Mathieu.

A travers cette opération, la Commune de Culoz-Béon vise plusieurs objectifs : renouvellement urbain, requalification des espaces publics, redynamisation commerciale, retour des habitants en centre-ville. Sa portée est communale et supra-communale compte tenu du fait que la Commune de Culoz-Béon est un pôle secondaire du territoire de la Communauté de Communes Bugey-Sud et centre du bassin de services composé des Communes de Talissieu, Ceyzérieu, Lavours, Vongnes, Flaxieu et Culoz-Béon.

En 2026 seront réalisés les travaux d'aménagement des espaces publics de la place de la Mairie. Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des Contrats Région / Ville.

Le coût prévisionnel des travaux (honoraires de maîtrise d'œuvre compris) est estimé à hauteur de 489 000,00 HT.

La subvention susceptible d'être obtenue de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à hauteur de 70 000,00 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec deux abstentions (C. BOUVIER, E. VALTON) et 25 voix pour :

- **Approuve le projet d'aménagement de la place de la Mairie.**
- **Approuve la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance
K. CHAPMAN



Le Maire
Franck ANDRE MASSE



Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260127-DE-27012026-03-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2026